

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

De 1914 à 1916; la déception allemande. Une lettre intéressante. — L'effort des belligérants. — Harden et la Pologne. — La déportation des Belges et la protestation du Cardinal Mercier. — Sur les fronts.

La patrie est en danger. C'est le cri unanime lancé par la presse teutonne !
Nous sommes loin du jour où Guillaume espérait un succès foudroyant en quelques semaines.

La déception est d'importance. On en mesure mieux la terrible portée lorsqu'on songe aux espoirs d'août 1914.

Nous recevons, ce matin même, le douzième fascicule de « L'Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914 » de Jean-Bernard, qui contient à ce sujet — et à beaucoup d'autres — un document bien intéressant.

Il s'agit d'une lettre d'un sous-officier du 3^e bataillon de chasseurs allemands, trouvée dans une automobile postale, tombée entre nos mains, lors de la victoire de la Marne. La lecture en vaut la peine :

Coulommiers, 50 kilomètres est de Paris, dimanche, 5 septembre 1914.

Ma chérie,

Comment vas-tu ? Bois-tu à chaque surprenante nouvelle de victoire, une coupe de mousseux quand il s'agit des Français ? Tu peux le faire tranquillement, car nous ne dépendons pas un pfering. Tout est pillé, chipé. On vole complètement toutes les épicereries, marchands de vins, de liqueurs, magasins d'approvisionnement. Chaque maison particulière est dévastée de fond en comble, chaque armoire est vidée. Aucun soldat ne porte chemises et bas plus de deux à trois jours et ce n'est que le principal.

Hourra ! Ce matin, à 4 heures, nous avons eu l'annonce de la nouvelle que 500 canons et 90.000 Russes ont été pris le 20 août à Tannenber, et de plus que le Wurtemberg et Sa Majesté ont battu dix corps d'armée français et pris deux des principaux forts entre Reims et Verdun.

De là, nous autres, Ire et II^e armées, n'avons plus besoin d'aller au nord de la France, au secours de l'armée qui vient du sud, nous irons directement sur Paris.

Il est probable que trois bataillons de chasseurs resteront encore quelques jours ici pour la protection des ponts, et alors, vers Paris, si d'ici là la paix n'est pas signée.

Les Français sont anéantis. Il doit y avoir à Berlin une joie colossale. Portez-vous bien tous, embrassez bien les parents et les miens, et dis-leur que je m'ennuie de vous tous.

Votre Willy.

A Mademoiselle Fanny Wacke, Berlin, N. O. 18 Palisadensir.

Négligeons l'aveu charmant du pillage systématique des localités traversées, pour ne retenir que l'affirmation du Boche : « Les Français sont anéantis ».

Ce n'est plus un espoir ; c'est une réalité. Quinze jours après l'invasion de nos provinces, les Barbares étaient convaincus que la partie était gagnée, Russes et Français étaient « anéantis ». Et les Anglais n'existaient pas encore en tant que combattants !

Comprend-on combien la déception a dû être pénible aux velleurs et aux assassins de Germanie !

Après 27 mois de lutte, les Boches ne croient plus à l'anéantissement des Alliés, ils avouent que l'Allemagne est en danger. Mais il faut rendre cette justice à Hindenburg qu'il tente un coup colossal, en mobilisant la nation entière pour un suprême assaut.

Le « sauveur » de la Nation rétablit tout simplement la corvée.

« N'est-ce pas, en effet, la corvée

elle-même, écrit la Tribune de Genève, que l'Allemagne se prépare à réintroduire par le projet de loi sur l'obligation du service civil dont les journaux berlinois annoncent le prochain dépôt, cette institution du travail obligatoire qui permettrait de contraindre les hommes de produire du matériel de guerre ? Que penseront les Allemands de cette nouvelle réquisition de l'Etat ? Ils ne pourront vraisemblablement que s'incliner, car ils ne sauraient sans doute faire autre chose. Mais ceux qui réfléchissent considéreront avec stupeur les étapes. Ils se demanderont comment ce peuple qui était si orgueilleux arrivera à se débarrasser de ses entraves et à trouver un autre idéal que celui de l'Etat-Caserné, où il conduit sa volonté de tout conquérir. »

Pour que l'Allemagne en arrive à une pareille décision, il faut bien qu'elle comprenne que la partie est, pour le moins, « compromise » et qu'un rétablissement n'est possible que par un effort « immensément colossal ».

Ne mésestimons pas cet effort. Il sera sérieux. Pourtant il serait puéril de supposer que les Alliés vont en attendre placidement le résultat. Il est plus naturel de croire que ceux qui ont, chez nous, la Direction de la guerre, ne se laisseront gagner ni en vitesse, ni en énergie.

L'Allemagne veut frapper un coup formidable. Elle le prépare pour le printemps. Là est le point faible de son projet. Les Alliés ont assurément le moyen de ruiner les desseins d'Hindenburg par une activité incessante et fructueuse même au cours de l'hiver...

La volonté de l'Entente est certaine. Le Times nous en donne une première assurance en réclamant de nouvelles lois permettant un plus grand effort de la part d'Albion...

Le fougueux polémiste Harden dit, sans détours, qu'il ne croit pas à l'autonomie de la Pologne. En cela, il est certainement d'accord avec tous les Boches !... Il ajoute que l'événement se réduit à des proportions assez modestes : à l'expression d'un désir impérial, « qui pourra s'accomplir seulement après une victoire triomphale de la cause allemande, après une victoire qui permette aux deux empereurs de dicter les conditions de la paix ».

L'enfant terrible rappelle d'autres proclamations, du même genre, restées sans effet, notamment celle de 1866 pour la Bohême...

A la vérité, nous ne savons rien de ce qui se passe en Pologne, hors ce que nous en dit l'agence Wolff et l'on sait que cette agence a un maître souci de la vérité.

Ce qui est certain, c'est que les Allemands ont séparé ce malheureux pays du monde extérieur pour en tirer plus facilement un profit pour leur cause.

On ne sait rien du nouveau royaume. Sur tous les points c'est l'équivoque et l'ambiguïté... sauf sur un seul : il fournira des soldats aux Empires de proie qui en ont besoin.

Au service du Kaiser de Berlin, bourreau de leurs frères de Pologne et de Silésie, ces soldats iront se battre contre leurs autres frères enrôlés dans les armées du Tzar. C'est là ce que la presse allemande appelle la « libération » de la Pologne et c'est là ce que demande aux Neutres d'admirer et d'applaudir.

Et les Neutres continuent à se taire !!!

Pourtant, en dernière heure, on annonce que M. Wilson « bouge »...

Si les Neutres restent muets au sujet de la Pologne, ils ne paraissent pas s'émouvoir outre mesure, non plus, au sujet de la déportation ini-

que des Belges. Cela souligne d'autant plus la digne protestation du cardinal Mercier qui signale l'ignominie teutonne dans un appel au Monde civilisé.

« Il ne s'agit plus aujourd'hui, dit le courageux prélat, de travaux forcés en Belgique mais en Allemagne, au profit des Allemands qui prétendent que les chômeurs constituent un danger pour l'ordre public et un fardeau pour l'assistance officielle et qu'il s'agit d'éviter la perte des aptitudes professionnelles. »

Le cardinal Mercier réfute ces arguments en disant : « Le moyen de protéger nos finances était de nous épargner une contribution de guerre qui à raison de quarante millions mensuellement, atteint des milliards. Le moyen de pourvoir à l'entretien des aptitudes professionnelles des ouvriers était de leur laisser leurs machines, leurs accessoires et leurs matières premières. »

La vérité est que chaque ouvrier déporté donne un soldat de plus à l'Allemagne, car chaque ouvrier belge remplace un ouvrier allemand. En résumé 400.000 ouvriers ont été arrachés impitoyablement à leurs familles. »

« Arraché » le mot est exact, et il exprime bien faiblement les scènes atroces décrites par le cardinal qui conclut : « Voilà, à nouveau, des milliers de Belges réduits à l'esclavage », cela en dépit des promesses formelles autrefois données par les dirigeants de Berlin.

Le cardinal Mercier en appelle aux Neutres pour contraindre l'Allemagne au respect de la dignité humaine.

M. Wilson qui « ignore toujours les causes de la guerre », entendra-t-il la voix auguste qui implore justice ?

Situation tout à fait bonne sur tous les fronts.

En France, les Anglais organisent le terrain conquis et bombardent avec violence en vue de nouvelles actions.

Plus au sud, nous avons repris, dans une superbe attaque, le terrain regagné par l'ennemi. Tous nos gains du 7 novembre sont intacts et l'ennemi a perdu des milliers d'hommes. Pertes sensibles et grave échec, c'est un bilan que Wolff transformera difficilement en succès.

En Italie et en Russie, opérations habituelles.

Dans les Balkans, la bataille fait rage.

Sur tout le front de Macédoine, les Alliés ont poursuivi leur offensive avec un grand succès. Les Anglais progressent à l'est. A l'ouest les Russes-Franco-Serbes avancent magnifiquement en infligeant à l'ennemi des pertes très lourdes. Nous sommes à 6 kilomètres de Monastir et... l'action se poursuit !

La situation s'éclaircit sur ce front.

En Roumanie, lutte âpre sans avantages pour les Barbares, tandis qu'en Dobroudja Mackensen recule toujours, en incendiant les villages abandonnés... évidemment !

A. C.

Sur le front belge

Rien de particulier à signaler sur le front de l'armée belge.

Sur le front des Alliés

Il était à pressentir que les Allemands chercheraient à prendre leur revanche des défaites que Français et Anglais venaient de leur infliger sur la Somme et à Verdun. Leurs furieux bombardements de ces jours derniers, signalés par nos communiqués sur nos positions du nord et du sud de la Somme, ne laissaient aucun doute à cet égard. C'est hier que cette contre-offensive s'est déclanchée et pendant toute une journée, de six heures du matin à la nuit, les masses allemandes se sont lancées en vagues profondes sur nos positions. Tous ces assauts ont été brisés et l'ennemi, qui a subi des pertes très lourdes, n'a pu gagner que quelques éléments de tranchées dans la partie est de Pressot-

re et dans quelques éléments avancés au bois de Saint-Pierre-Vaast. Ces gains sont sans valeur appréciable.

Au nord de l'Ancre, nos alliés britanniques ont poursuivi, sur les deux rives, l'élargissement de leurs gains des journées précédentes et organisé fortement les positions conquises. Ils ont dénombré actuellement 5.000 prisonniers. La bataille continue.

Nous avons reconquis déjà 153 villages

En l'espace de cent trente-huit jours de bataille, depuis la grande offensive, les alliés ont reconquis cent cinquante-trois villages, représentant un ensemble de 17.000 habitants.

Comment les Boches avaient aménagé leurs souterrains

Les tranchées boches conquises par les Anglais forment un labyrinthe inextricable ; des abris souterrains y sont pratiqués de place en place, et leur réseau couvre plus de 1.600 mètres. Les plus extraordinaires travaux de défense des Allemands sont situés de l'autre côté de l'Ancre, sur la rive sud.

Dans ces souterrains, le bruit des canons et des obus s'entend à peine ; une odeur nauséabonde les remplit ; ce n'est pas celle des morts, mais celle de la viande et du pain qui y ont pourri. Les branches principales sont longues de 270 mètres ; quant aux branches latérales, qui n'ont pas encore été explorées, elles ont près de 200 mètres d'étendue. Des chambres à coucher et d'autres pièces avaient été aménagées le long du corridor principal ; quelques-unes sont tendues de papier. Il n'est pas rare que les portes en soient vitrées. Combien d'hommes pouvaient trouver un abri dans ces souterrains ? On ne pourrait le dire exactement, mais 400 prisonniers en sortirent après notre attaque.

Les Tanks s'amuse

Au cours de la bataille sur le front anglais, les tanks opérèrent sur deux points et, vraiment, l'une d'elles, surprise par l'ennemi, offrit un instant le spectacle le plus amusant : autour d'elle, l'ennemi rageait, hurlait, crachait, tirait, jurait, tapait, le tout sans le moindre résultat. A bord du tank, ironiquement impassible, il n'y eut qu'un blessé.

La Suisse et les Alliés

Dans une séance extraordinaire tenue mercredi après-midi le Conseil fédéral a discuté et adopté le texte de la réponse qui sera donnée à la note de l'Entente. Il reste encore quelques détails de mise au point et de rédaction à examiner ; puis cette note sera remise aux ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie à Berne.

Ce n'est qu'à ce moment que le Comité fédéral fera à la presse un communiqué officiel. Il faut donc attendre un ou deux jours pour être renseignés exactement sur cette affaire.

La destruction des sous-marins

A la Chambre des lords, répondant à des critiques relatives à l'efficacité des mesures prises par l'amirauté contre les sous-marins ennemis, le marquis de Crewe a dit : L'amirauté a remporté de grands succès dans la destruction des sous-marins. Malgré l'accroissement des dimensions, de l'armement et de la force de la coque des nouveaux sous-marins, ce serait une erreur de supposer que l'amirauté n'ait pas eu d'aussi grands succès en ce qui les concerne.

Deux espions condamnés à mort

Le 3^e conseil de guerre a condamné aujourd'hui à la peine de mort pour espionnage deux Espagnols, Ricardo Donzalez Llano y D. Zuniga, âgé de 36 ans, et Emilio Balach y Balach, âgé de 54 ans. Tous deux étaient accusés d'avoir fourni à l'Allemagne, étant à Paris et à Bordeaux en 1915 et en 1916, des renseignements intéressant la défense nationale.

On blé des Indes pour les Alliés

Le gouvernement des Indes autorise l'exportation pendant les mois de novembre, décembre et janvier de 400.000 tonnes de blé à destination de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la France.

La mobilisation civile boche

Dans l'esprit du gouvernement allemand, la mobilisation civile aura surtout pour objet d'utiliser les compétences en vue de développer : 1. la production des usines de guerre ; 2. la production scientifique ; 3. la production agricole. On estime qu'il sera difficile d'augmenter sensiblement le concours de la main-d'œuvre féminine, qui, en l'espace d'une année, s'est accrue de 40 0/0 dans les industries de guerre.

Sur le front italien

Sur le front du Trentin, nombreuses actions des artilles. La nôtre a pris sous son feu des colonnes ennemies et des chariots en marche dans la zone de la vallée de l'Adige et dans le bassin du Haut-Astico.

En Carnie, on signale des incursions d'avions ennemis qui ont bombardé la gare de la Carnia sans y causer de dégâts.

Dans le canal del Ferro (Fella), deux bombes sont tombées sur Moggio-Udinese et ont tué deux femmes et en ont blessé trois.

Sur les hauteurs de Sanmargo, à l'est de Gorizia, nos troupes, protégées par un brillant tir de barrage de notre artillerie, ont occupé de nouveau, hier, les retranchements qu'elles avaient évacués dans la journée du 14 novembre. A la nuit avancée, l'ennemi a tenté une violente attaque qui a été nettement rejetée.

Dans la zone de Boscomalo (Huidlog), notre infanterie a rectifié en avançant un secteur du front.

Dans de petites rencontres nous avons capturé quelques prisonniers et nous avons pris deux bombes. Des avions ennemis ont lancé quelques bombes sur Vallo (Carso), sans faire ni victimes, ni dégâts.

Sur le Danube

On sait que, d'après une dépêche de Rome au « Daily-Express », les Russes auraient franchi le Danube en deux endroits au sud de Cernadova.

La flotte aurait recommencé en même temps le bombardement de Constantza.

De son côté, l'ennemi manifeste une fiévreuse activité qui peut se résumer en préparatifs intenses pour le forçement du Danube.

Les attaques autrichiennes dans le secteur d'Oseva poursuivent vraisemblablement le même but, ou bien elles tendent à alléger les opérations des monitors autrichiens sur le Danube. Un de ces monitors a fait récemment son apparition dans la région de Gurgevo, venant probablement d'un port bulgare.

D'autre part, en Dobroudja, Mackensen ramasse également ses forces en vue du passage du Danube. Son front actuel passe entre Topel, sur le Danube et Deventeria, un peu au sud de Casan-keni. Les Roumains, cependant, ne restent pas inactifs. Rien que dans les trois dernières semaines,

ils se sont emparés de 6.000 prisonniers dont une centaine d'officiers.

Sur le front roumain

Communiqué officiel

Sur la frontière ouest de Moldavie, l'ennemi a attaqué sans succès en plusieurs endroits. Nous avons fait 90 soldats prisonniers et capturé deux mitrailleuses.

Sur la frontière nord de la Valachie, jusque dans la vallée de la Lipova, il n'y a eu aucun mouvement d'artillerie.

Dans la région de Dragoslavele, l'ennemi a attaqué avec violence, mais sans succès, et a été repoussé avec de grosses pertes.

Dans la vallée de l'Olt, combats violents sur la rive gauche. Nos troupes se sont retirées vers Aresu et Radacevess.

Sur la rive droite, nous avons maintenu nos positions.

Dans la région du Jiul, nos troupes se sont retirées vers Copacasa (sud-est de Targu) et Carpesti (sud de Targu).

Les Russo-Roumains

sur la rive gauche du Danube

L'Etat-major bulgare signale le 15 novembre : « Sur le Danube, escarmouches d'avant-postes et action d'artillerie à Turtukai et Silistrie. » Il semble résulter de cette dépêche officielle de Sofia, que des troupes russo-roumaines seraient massées sur la rive gauche du Danube d'où elles bombardent les deux villes de la Dobroudja occupées par Mackensen au début de septembre.

Les Bulgares avouent

L'état-major bulgare, à la date du 15 novembre, annonce : « Nos troupes et les troupes allemandes se sont retirées sur les positions du village de Tepabei ».

La Roumanie et M. Venizelos

M. Venizelos a reçu, mercredi, la visite du consul de Roumanie à Salonique, qui l'a informé, d'ordre de son gouvernement, que la Roumanie autorisait sans réserves, l'entrainement dans l'armée nationale, des Koutzo-Valaques, habitant en Macédoine, et dispensés de toutes obligations militaires par le traité de Bucarest.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 novembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du projet sur la taxe des charbons.

L'article 7 prévoit des exonérations de taxe pour les charbons destinés à la consommation de chaque mine et destinés à la consommation domestique dans le rayon des districts houilliers.

L'article 7 est voté ainsi que l'article 8. L'article 9 est réservé.

L'article 10 édicte des peines contre les vendeurs et les revendeurs.

Les articles 10 et 11 sont adoptés.

L'article 9 est adopté et l'ensemble du projet est voté par 476 votants.

La Chambre discute le projet sur les dommages de guerre.

Les articles 16 à 29 sont adoptés.

SÉNAT

Séance du 16 novembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

L'article 2 porte que la taxe sur les bénéfices industriels et commerciaux est établie au nom de chacun des exploitants pour l'ensemble de ses entreprises au siège principal.

L'article 3, 3 et 4 sont votés.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

CHRONIQUE LOCALE

LA TAXE DU LAIT

L'application de la taxe sur le lait a eu lieu jeudi matin, dans la commune de Cahors. Grand branle-bas parmi les marchandes. La taxe ne les enchante pas. Et cela se comprend, s'il est vrai, comme quelques-unes en avaient manifesté l'intention, il y a quelques jours, qu'elles voulaient non pas baisser le prix du lait, mais l'augmenter, le fixer à 9 sous le litre.

La taxe fut la mesure contraire à celle qu'elles voulaient prendre à l'égard des clients.

Donc, les laitières protestent contre la taxe, mais il faut le reconnaître, sans bruit, sans fracas.

« Nous ne pouvons donner le lait à 7 sous, déclarent-elles, car les prix des fourrages sont trop élevés. Mais les clients exigent l'application de la taxe, eh bien, nous ne porterons pas le lait à domicile. »

Et quelques laitières disaient : « Nous nous tiendrons devant la Mairie et nous attendrons les clients. Là, les clients profiteront du sou que nous leur demandons pour leur porter le lait à domicile. »

Cette combinaison ne plaira certainement pas à la quasi-unanimité des clients auxquels, en raison des usages locaux, le lait doit être et a toujours été porté à domicile.

C'est un contrat tacite qui a toujours été observé dans notre ville par les laitières : le rompre, en ce moment, c'est peut-être provoquer de graves incidents.

A la vérité, les laitières sont libres de vendre de lait et même de faire obligation, ni de venir à la ville, ni de conserver un bétail qui ne rapporte... rien.

Mais le bon sens, la belle humeur, la servabilité légendaire des laitières cadurciennes reprendront le dessus et succéderont à la mauvaise humeur du premier moment.

Après-demain, dans quelques jours, les laitières ne voudront pas laisser manquer de lait les petits, les malades : et le stationnement devant l'Hôtel-de-Ville n'aura pas lieu.

Aussi bien, ce stationnement serait difficilement toléré. Jusqu'à ce jour il n'était admis que pour permettre au commissaire de police de prélever des échantillons de lait aux fins d'analyse. Le trottoir de l'Hôtel-de-Ville n'est pas une place où se tient un marché.

La sagesse exige la soumission. La taxe est décrétée : que les clients et les marchands s'y conforment et tout sera pour le mieux.

Un conseil aux réfractaires : les autorités compétentes sont résolues à se montrer énergiques. Or elles ont à leur disposition un tout petit article de loi qui punit très sévèrement la « coalition ».

Nous lisons, en effet, dans les journaux le jugement suivant rendu à la date du 16 novembre 1916, par la Cour d'appel de Toulouse :

Coalition des laitières. — Statuant sur la poursuite dirigée contre un certain nombre de laitières de l'arrondissement de Saint-Gaudens, qui s'étaient concertés dans le dessein de hausser le prix de vente du lait, le tribunal correctionnel de cette ville relaxait le 31 juillet dernier, deux des inculpés, les dames Françoise C... et Marie-Thérèse D...

Mais par application des dispositions de l'article 419 du Code pénal, il condamnait à 8 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende sans sursis, M. Jean-François Fourcade, laitier à Montsaunès ; et à 48 heures de prison et à 30 francs d'amende sans sursis 10 autres laitières « coalisées ».

« La Cour d'Appel de Toulouse a confirmé après plaidoiries, les décisions des premiers juges. »

Tout commentaire est inutile à ce jugement qui est d'hier, et qui mérite d'être... médité.

Mais il y a longtemps que l'article 419 du Code pénal aurait dû être appliqué aux entrepreneurs, accapareurs de denrées, qui font à leur gré la hausse et cela depuis plus de deux ans !

Que sont devenues les populations riveraines de l'Yser ?

« L'Information Universelle » que dirige, avec une indiscutable compétence M. Victor Marguerite et qui est destinée à fortifier l'entente économique et intellectuelle entre la France et les Nations amies, publie cet intéressant article :

« Que sont devenues les populations riveraines de l'Yser depuis le jour où fut engagée la terrible bataille ? »

« Beaucoup, de gré ou de force, furent, au moment où les choses allaient si mal pour la pauvre Belgique, entraînés avec le flot humain qui fuyait devant l'envahisseur. Beaucoup demeurèrent alors sur la terre d'exil. Certains groupements s'y sont reconstitués. C'est ainsi que Paris-Plage, la ville d'eau construite jadis par le grand industriel parisien Dufayel, hospitalise dans ses villas grandes et petites, plusieurs milliers d'habitants d'Ypres, réunis autour de leur administration communale.

« Néanmoins, le nombre des réfugiés de la région de l'Yser qui demeurèrent en Belgique est considérable. « La dévastation totale s'étend en

une bande d'environ 10 kilomètres de largeur qui traverse la Flandre occidentale dans la direction du nord-est. Cette zone est naturellement tout à fait inhabitable. Mais la population qui y vivait s'est réfugiée dans la partie restante de la Flandre, « ou bien » dans la zone du territoire français qui touche à la Belgique ou bien même dans la zone même de l'intérieur, où le canon tonne jour et nuit ou, à certaines heures, les obus pleuvent.

« Il est touchant de constater cet attachement de la population belge, au lambeau de territoire qui n'a pu lui être enlevé grâce à la vaillance des soldats qui se battirent sur les bords de l'Yser. On signale le stoïcisme constant des paysans qui continuent à labourer leurs champs, et qui ont fait deux années de suite, leurs moissons, sous les obus et jusqu'aux abords des tranchées de première ligne. Le nombre des communes belges, que les Allemands ne parviennent pas à occuper est de 65. La population de ces communes en 1913, était d'environ 120.000 âmes. Au mois d'octobre 1914, le nombre des habitants accrus des réfugiés était d'environ 150.000. Il est descendu actuellement par suite des évacuations à moins de 100.000.

« Les secours spéciaux accordés par le Gouvernement à ces réfugiés pendant l'hiver dernier, se sont élevés à plus d'un million de francs. Il est des endroits où, malgré une pluie de feu constante, les habitants s'obstinent à vivre dans les ruines et dans les caves. Et parmi ces braves gens, il est des dévouements sans bornes. Parmi tous ceux que le Roi a décorés, il faut citer cette très vieille femme, Mme Marie-Thérèse Doboëuf, que les soldats surnommaient la Jaconde, à cause de son sourire.

« Celle-là ne quitta jamais sa maison, en pleine zone de bataille. Elle y resta, tant qu'elle put, et fut, dit-on, bouleversée, on la retrouva partout dans les tranchées, versant le café chaud que, du matin au soir, gratuitement et avec amour, elle fournit depuis 20 mois aux soldats.

Agence Paris-Télégrammes.

Mort pour la France

Parmi les militaires morts pour la France, nous relevons le nom de notre compatriote Labrande André, soldat au 6^e d'infanterie, décédé dans un hôpital d'Epinal.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Mutation

M. Delaye, sergent-major au 59^e d'infanterie, passe au 207^e d'infanterie.

P. T. T.

Notre compatriote M. Génot, ancien commis des P. T. T. au bureau de Figeac est nommé receveur à St-Yrieix (Hte-Vienne).

Nous recevons des œufs de Russie

On annonce l'arrivée dans un port français de près de 1.800.000 œufs, constituant un premier envoi de Russie. Ces œufs sont destinés, pour la plus grande partie, au marché parisien, et il est vraisemblable que leur apport sur ce marché déterminera des prix susceptibles d'agir sur les cours des œufs indigènes.

A ceux qui veulent trop gagner

Nous lisons dans les journaux, à la chronique d'Agen, le jugement suivant rendu par le tribunal correctionnel de cette ville.

Hippolyte Bladinière, 60 ans, restaurateur à Agen, est inculpé d'avoir, le 9 octobre dernier, servi à ses clients du vin mouillé dans la proportion de 10/0.

Le prévenu, pour sa défense, dit que le vin saisi avait été préparé par lui pour sa consommation personnelle.

L'inspecteur déclare que le vin a été saisi sur la table des consommateurs.

La régie se porte partie civile. Le tribunal condamne l'inculpé à un mois de prison et à 200 francs d'amende, ordonne l'insertion dudit jugement dans l'« Avenir du Lot-et-Garonne » et dans la « France », dit que la loi Bérenger sera applicable à la peine d'emprisonnement. Statuant sur les conclusions de la régie, le tribunal condamne Bladinière à 600 fr. d'amende.

Les maires de la 17^e région

Le bureau des Maires des communes de la 17^e région communique à la presse un vœu concernant les réquisitions par lequel considérant que les mesures présentent toujours quelque chose de pénible et d'arbitraire, les maires demandent que les ventes amiables adoptées dans certains centres soient généralisées, qu'on n'ait recours à la réquisition qu'autant que le contingent départemental n'a pas été atteint, que les prix offerts par l'intendance soient suffisamment rémunérateurs et se rapprochent le plus possible des cours commerciaux.

La permission de 20 jours pour les agriculteurs

Le général Joffre vient de prendre un ordre applicable à toutes les formations placées sous son autorité, d'après lequel des permissions agricoles de vingt jours, y compris les sept jours de l'une des permissions

annuelles prévues par la circulaire du 28 septembre 1916, seront accordées aux agriculteurs des classes 1892 et même plus anciennes.

Les agriculteurs des classes 1892 à 1888 affectés dans la zone des armées désirant bénéficier de ces permissions devront remettre à leur corps un certificat municipal contresigné par la commission agricole départementale et visé par le préfet qui le fera parvenir directement, aux armées, aux militaires agriculteurs intéressés.

Les tabacs indigènes de la récolte 1916 seront augmentés

Au moment même où le bureau de la C. G. P. se réunissait à Agen et demandait des bonifications temporaires pour les tabacs indigènes, de 40 fr. aux 100 kilos pour la première qualité et de 30 fr. pour les autres, pendant la durée de la guerre, M. Ribot, ministre des finances, proposait au Parlement, d'accorder une majoration de 20 francs par 100 kilos, sur tous les tabacs en feuilles de la récolte de 1916.

MM. Louis Delport, président et Albert Solleville, avocat-conseil de la C. G. P., ont été reçus, mercredi, à Paris, par le ministre des finances, auquel ils ont demandé les bonifications temporaires dont nous venons de parler, nécessaires pour sauver la culture nationale à fumer et à priser, qui est en péril dans les vingt-huit départements planteurs.

M. Ribot a promis tout son concours à la Confédération générale des planteurs de France, qui a obtenu également que rien ne serait changé à l'élection et aux opérations des Commissions d'expertise, malgré les augmentations promises.

Les tabacs indigènes de la récolte 1916, et les tables d'expertise ne seront pas modifiées.

Les dépenses des réseaux des chemins de fer et la hausse des prix

La hausse des prix des produits de consommation industrielle pèse lourdement sur les réseaux ferrés et provoque dans leurs budgets d'énormes déficits. Pour les six réseaux de l'Etat, du Nord, de l'Est, du Midi, du P. L. M. et du P. O., les insuffisances s'élevaient à 343 millions 165.000 francs pour 1914, à 371 millions 707.000 pour 1915 et on les évalue à environ 450 millions de francs pour 1916 ; c'est pour les trois premiers exercices de guerre une insuffisance globale de plus d'un milliard 150 millions de francs. L'exercice 1917 promet, en dépit des augmentations de recettes qui vont s'accroissant, une insuffisance encore plus considérable que celle de l'année courante. Les prix, en effet, croissent rapidement. Déjà les prix du second semestre de 1916 sont, pour la plupart, en très notable avance sur ceux du premier semestre, et le mouvement continue. La hausse dépasse très souvent 150/0 par rapport à 1913 et va jusqu'à près de 400/0. Avec la hausse de toutes les matières et de la main-d'œuvre, une locomotive, dont le prix de revient était en 1913 de 115.000 francs, en coûtait 168.000 au début de 1916 et, actuellement, il faut compter sur une augmentation de 100/0. Un wagon couvert à marchandises avec frein, qui coûtait 5.000 francs en 1913, valait en 1915 10.000 francs. Actuellement, la hausse atteint 300/0. Pour le charbon, la hausse dépasse 150/0. Tout est à l'avenant et on comprend que, dans de telles conditions, des exploitations qui, dans la hausse générale de toutes choses, n'ont pas augmenté le prix de leurs services, se trouvent nécessairement en déficit. Les finances publiques ne sauraient supporter plus longtemps une telle charge et l'on comprend que le Gouvernement ait été amené à envisager le relèvement des tarifs.

COMPAGNIE NATIONALE DE MATIÈRES COLORANTES

et de Produits Chimiques
Société anonyme en formation au capital de 10 millions de francs, divisé en 80.000 actions de fr. 500 chacune dont 20.000 sont souscrites par les industriels formant le groupe fondateur.

Emission de 60.000 actions de fr. 500 chacune
PRIX D'ÉMISSION : Fr. 500 à verser comme suit :

* le premier quart, soit fr. 125 en souscrivant ;
* les trois autres quarts, lors de la répartition, soit fr. 375 à décaisser 1916.

La souscription sera ouverte le Mardi 21 Nov^r 1916

et close le même jour

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 31, rue d'Antin.
BANQUE DE L'ALGERIE, 1, rue Chartraine.
BANQUE FRANÇAISE DE COM. ET D'INDUST., 17, r. Scribe.
BANQUE DE BULGOSIE, 5, rue de la Paix.
BANQUE NATIONALE DE CREDIT, 20, rue Le Pelletier.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 23 bis, Avenue de l'Opéra.
BANQUE PRINCE (EX-OP. HANSELIEN), 30-32, r. La Fayette.
BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, 30, rue Lafayette.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chateaub.
COMPAGNIE ALGERIENNE, 50, rue d'Anjou.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOM. DE PARIS, 14, r. Bergère.
CREDIT ALGERIEN, 10, place Vendôme.
CREDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE, 43, r. Cambon.
CREDIT LYONNAIS, 10, boulevard des Capucines.
CREDIT MOBILIER FRANÇAIS, 30-32, rue Taibout.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 20, boulevard Haussmann.

PARIS

1^o SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL et DÉPÔTS
Dans les Départements
par SUCCURSALES AGENCES des mêmes Etablissements

Toute souscription devra être accompagnée :
1^o D'un bulletin signé par le souscripteur ;
2^o Du versement de 125 francs par titre, représentant le montant du premier quart, par actions souscrites.

Des bulletins de souscription sont tenus à la disposition des souscripteurs aux guichets des établissements ci-dessus.

Les souscriptions sont reçues dès à présent par correspondance mais pour un minimum de 10 actions.

Les souscriptions par listes ne sont pas admises.

Si le nombre des actions souscrites dépasse celui de 60.000 actions mises en souscription, il y aura lieu à répartition et à réduction proportionnelle. Au cas où le nombre des souscripteurs dépasserait celui des actions mises en souscription, il y aurait lieu qu'à des tirages au sort.

Les bulletins de souscription jusqu'à concurrence du disponible et dans l'ordre où les souscripteurs auront été reçus.

Les formalités de constitution de la Compagnie seront remplies aussitôt après la clôture de la répartition.

Les publications requises par la loi ont été faites au Bulletin des Annonces légales et obligatoires du 7^e Novembre 1916.

Les formalités nécessaires pour l'application des dispositions de la loi du 24 Mars 1916, ont été accomplies.

Noms nouveaux

(De l'Echo des Gourbis).

Avant la guerre, les épiceriers et les maisons qui vendaient des comestibles, lorsqu'elles voulaient affirmer une certaine importance, mettaient volontiers en belles lettres au-dessus de leurs devantures *Alimentation*. — Ça faisait bien. Maintenant les villes du front ont trouvé mieux : le mot *Ravitaillement* a remplacé presque partout celui d'*Alimentation*. Il y aurait un beau chapitre à écrire sur l'influence de la guerre dans le vocabulaire commercial de certaines régions. On y verrait des choses étonnantes. Ainsi ce que le marchand prononçait autrefois cinquante centimes ; il le prononce aujourd'hui un franc ou un franc cinquante.

ETUDE DE M^e MALET

NOTAIRE A CAHORS

DEUXIÈME INSERTION

Suivant contrat retenu par M^e MALET, notaire à Cahors, le vingt-un octobre mil neuf cent seize, Monsieur Julien COLDEFY, voutierier et Madame Marie MOLINIER, son épouse, demeurant ensemble autrefois à Cahors, rue St-André n^o 5 et actuellement à Paris, rue de la Chapelle n^o 17, ont vendu à M. Pierre GUITARD voutierier et Mme Justine DABLANC son épouse, demeurant ensemble à Cahors, le fonds de commerce de Transport qu'ils exploitaient à Cahors rue

Elle commence !...

De Rome : On croit savoir que M. Wilson manifesterait son indignation pour les bombes jetées par les Autrichiens sur Padoue.

Il inaugurerait ainsi une politique plus énergique.

La politique du Saint-Siège

De Rome : On sait que le cardinal Gaspari vient, au nom du pape, d'envoyer une lettre de félicitations à l'évêque d'Arras, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'Honneur.

Les journaux italiens voient là une nouvelle orientation de la politique du Saint-Siège.

L'Autriche s'inquiète de nos succès en Macédoine

De Zurich : La presse autrichienne commence à s'inquiéter des succès alliés en Macédoine.

UNE DÉCLARATION DES POLONAIS

De Lausanne : Le Comité général de secours de la zone d'occupation autrichienne du royaume de Pologne s'est réuni et a voté une résolution disant que toute décision sur la direction politique polonaise et la conduite à tenir par la Nation, appartient uniquement aux Polonais.

ON RECRUTE DÉJÀ EN POLOGNE

De Zurich : Le bureau de recrutement pour l'armée Polonaise, est ouvert depuis hier, à Varsovie.

Protestation... de façade

De Zurich : La minorité socialiste proteste contre la loi qui établirait le travail obligatoire.

En Autriche

De Zurich : On mande de Budapest que le parti Karoly vient de demander que la production industrielle de l'Autriche-Hongrie soit développée.

TRIESTE ÉVACUÉE

De Rome : La population civile a évacué Trieste.

Sur le front Anglais

Actions violentes de part et d'autre

Comme conséquence des opérations d'hier, nous avons étendu notre front vers l'est, le long de la rive nord de l'Ancre.

Durant la nuit, l'ennemi a violemment bombardé Beaumont et Beaumont-Hamel.

Hier, après-midi, violente contre-attaque ennemie qui nous a obligés à abandonner une partie du terrain gagné à l'est de la butte Warlencourt, le 14 novembre.

Avons effectué avec succès deux raids sur les tranchées ennemies au nord-est de Wulverghem, faisant des prisonniers et infligeant des pertes considérables à l'adversaire.

PARIS-TELÉGRAMMES.

M. Wilson serait sur le point de s'indigner contre la barbarie des Boches.

Tout arrive, même les choses les plus invraisemblables.

Nouvelle intéressante : L'évacuation de Trieste par la population civile serait un fait accompli. C'est un indice sérieux de la progression des Italiens.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphodié

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtres, Furoncles, etc.

DE WASHINGTON

Le Daily Telegraph se dit en mesure d'affirmer qu'une des plus hautes Autorités américaines est très émue par l'attitude de l'Allemagne au sujet des sous-marins.

Cette personnalité affirme que la patience de M. Wilson aura des limites.

L'AMÉRIQUE... VA S'INDIGNER

De Washington : Le Daily Telegraph se dit en mesure d'affirmer qu'une des plus hautes Autorités américaines est très émue par l'attitude de l'Allemagne au sujet des sous-marins.

Cette personnalité affirme que la patience de M. Wilson aura des limites.

DEPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 16 NOVEMBRE (22 h.)

Sur le front de la Somme, quelques fractions ennemies, qui avaient réussi à prendre pied dans un pâté de maisons, au nord-est du village de Saillisel, en ont été chassés par une vive contre-attaque de nos troupes.

La lutte d'artillerie continue violente dans la région d'Abblancourt.

Partout ailleurs, journée calme.

Dans la journée du 15 novembre, un de nos pilotes a descendu un avion ennemi près de Chaulnes.

Sur le front Anglais

Le bombardement continue

Londres, 16 novembre, 21 h. 30.

Bombardement ennemi, cet après-midi, sur notre nouveau front, au nord de l'Ancre, surtout dans la zone de Deaucourt.

Notre artillerie, en y répondant, a provoqué plusieurs explosions.

Dans les dernières vingt-quatre heures, nous avons fait 303 prisonniers, dont 6 officiers.

Au sud de l'Ancre, l'artillerie allemande a été très active contre nos tranchées, entre Le Sars et Gueudecourt.

Nous avons bombardé les lignes ennemies de Souchez et d'Armentières.

Hier, notre aviation a réussi plusieurs raids de bombardement.

Un appareil ennemi a dû atterrir très endommagé.

Communiqué du 17 Nov. (15 h.)

Nuit relativement calme sur tout le front.

Nos canons ont forcé deux avions à atterrir dans nos lignes : un avant-hier, au sud d'Attichy ; un autre hier, près de Roye-en-Matz. Les aviateurs ont été faits prisonniers.

54 Combats d'avions

Le 13^e d'Heurteaux

Le 21^e de Guyener

Dans la journée d'hier, nos avions ont livré, dans la région d'Amiens, 54 combats, au cours desquels le lieutenant Heurteaux a abattu son treizième avion et le sous-lieutenant Guyener son 21^e.

Dans la nuit, plusieurs bombardements ont été effectués, notamment, sur la gare et les usines d'Esch-sur-Azlette (Luxembourg) et sur la réserve d'aviation de Tergnier.

Plus de 1.500 k. de projectiles ont été lancés.

Télégrammes particuliers

Sur le front Russe

Action plus vive sur tout le front

Combat acharné en Transylvanie

Progrès en Dobroudja

Sur la ligne de tout le front, fusillades plus vives que d'habitude.

Dans la région du lac Naroz et près du Stockhod, vers le nord de Theheltow, notre artillerie, utilisant des obus chimiques, a bombardé avec grand succès les positions ennemies.

Sur la Narodzowska, région du village Liptiza-Dolna, les Allemands ont pris l'offensive et tenté de s'emparer des tranchées qu'ils avaient perdues la veille ; leurs deux attaques ont échoué.

Au Caucase, dans la direction de Bidjar, nos troupes ont repoussé les Turcs des régions de Kozaz et Dyanelao vers le sud de Souban-Abada.

FRONT DE ROUMANIE

En Transylvanie, vers le nord de Eoldiech, l'ennemi a pris l'offensive et il a été rejeté par notre feu après une lutte acharnée.

Nous nous sommes emparés d'une colline puissamment fortifiée vers le sud-est de Tuldieu.

180 prisonniers, 1 officier et cinq mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

Dans la région de Kampolung, un combat acharné se poursuit. L'ennemi, menant ses attaques à l'aide d'artillerie, subit des pertes sérieuses. Toutes les attaques ennemies sont repoussées.

Dans les vallées de l'Oit et du Jil, des combats obstinés se déroulent.

En Dobroudja, nos troupes progressent vers le sud. L'ennemi, en reculant, brûle les villages.

Paris, 12 h. 15

L'AMÉRIQUE... VA S'INDIGNER

De Washington : Le Daily Telegraph se dit en mesure d'affirmer qu'une des plus hautes Autorités américaines est très émue par l'attitude de l'Allemagne au sujet des sous-marins.

Cette personnalité affirme que la patience de M. Wilson aura des limites.